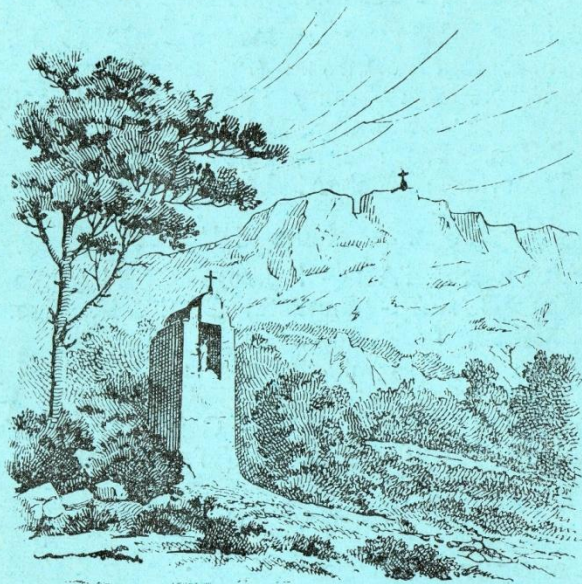


**LES AMIS
DE
SAINTE-VICTOIRE**



BULLETIN ANNUEL

1965

"LES AMIS DE SAINTE VICTOIRE"

Association Provençale de Plein Air
Déclarée conforme à la Loi du 1^{er} Juillet 1901
sous le N° 2159 le 14 Mai 1955
Agréée par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports

Siège social . Bastide CHAMPOURCIN - Pont de Luynes
AIX - EN - PROVENCE
C.C.P. 293380 Marseille

Bulletin Annuel 1965

Onzième Année

COMITE DES ADMINISTRATEURS

Président d'Honneur . Joseph RIGAUD (Aix)
Président Antonin LAGIER (Luynes)
Vice-Président Henry IMOUCHA (Marseille)
Secrétaire Général Paul JOURDAN (Aix)
Secrétaire Jean MICOULIN (Aix)
Trésorier Richard RAUZY (Marseille)

Administrateurs délégués

Mgr BONNET (Archevêché d'Aix) Pierre IRIGOIN (Amis des Oratoires)
Maurice RAMOND (C.A.F.) Baptistin BONAVIA (Exc. Marseillais) -
Lucien ALPHAND (Exc. Toulonnais).

Administrateurs

Paul AUGUSTE (Marseille) - Francis FERRAT (Aix) Louis GEN-
TILHOMME (Aix) Dr L. PAUL (Aix) - Camille HANCY (Manosque)
Michel LECARME (Aix) Pierre MORIZOT (Marseille) Paul ROUAIX
(Marseille).

L'Association a pour buts essentiels :

- Restaurer les bâtiments du Prieuré de Sainte-Victoire,
- Assurer la défense du site dans son ensemble,
- Entretien des bâtiments et leurs abords,
- Maintenir le culte du Haut-lieu de la Provence aixoise.

La célébration de la séculaire Fête-Pèlerinage annuelle
"Lou Roumavagi de Santo Vitori"
aura lieu le

DIMANCHE 25 AVRIL 1965

Le traditionnel Rassemblement d'Automne aura lieu le .
DIMANCHE 3 OCTOBRE 1965

Ces manifestations sont organisées avec la collaboration des
grandes Associations provençales de plein air ; les programmes
en seront publiés ultérieurement.

1955 - 1965

Il y a dix ans un groupe d'hommes aimant d'intense façon le 'Pays d'AIX' et la Montagne qui le symbolise, SAINTE VICTOIRE, décidait de rendre à ce haut-lieu de PROVENCE un aspect digne de sa notoriété de son passé.

De ces quelques Amis de SAINTE VICTOIRE" est née notre Association et aujourd'hui nous sommes heureux de constater les résultats obtenus, la bonne volonté et le travail de chacun ayant bien souvent suppléé aux moyens assez précaires dont nous disposions pour accomplir la tâche que nous nous étions assignée.

Ce premier bulletin marque l'importance qu'a prise l'Association des Amis de SAINTE-VICTOIRE. Ma qualité de Président en exercice me vaut l'honneur de présenter son éditorial mais je tiens à y associer le Président RIGAUD notre Président fondateur qui a su regrouper beaucoup de bonnes volontés et les rendre agissantes.

Sous son impulsion et celle de notre si dévoué et actif animateur, notre Vice-Président IMOUCHA, nous avons entrepris et exécuté, en dépit de difficultés de tous ordres, les travaux de remise en état du terre-plein pour enlever le plus rapidement possible à ce site son aspect désolé.

Puis nous avons effectué la complète restauration de la Chapelle et commencé celle du Monastère.

Désormais, nous pouvons ainsi accueillir les « Venturiers » pèlerins excursionnistes et visiteurs, dans un cadre agréable et permettant de jouir pleinement des beautés naturelles de SAINTE VICTOIRE, et, dans la Chapelle ouverte à nouveau au culte, ceux qui le désirent peuvent célébrer la messe ou venir y participer parmi une nombreuse et fervente assistance.

Le renouveau de la Montagne de SAINTE VICTOIRE est un fait reconnu et nous avons eu le plaisir de voir s'intéresser à nos activités des Co-activités publiques et privées qui ont bien voulu nous apporter un appui financier appréciable.

De nombreux Groupements amis ont aussi encouragé notre action et c'est grâce à tous ces précieux concours que notre Fête Annuelle et nos Journées de Portage ont connu de magnifiques succès.

Nous avons maintenant de plus importants projets. Assurés de disposer d'aides particulièrement efficaces, de travailler en de meilleures conditions, notamment au point de vue transport des matériaux, et toujours soutenus par des Associations animées des mêmes aspirations que les nôtres, nous ne doutons pas que ces projets seront, durant les mois et années à venir entrepris et menés à bonne fin à la grande joie et satisfaction de tous.

A tous ceux qui durant cette première décennie, nous ont apporté leur aide sous les formes les plus diverses pour permettre les présentes réalisations, nous renouvelons nos remerciements et à tous nos membres et sympathisants, nous redisons notre plaisir de la réussite de nos efforts et notre confiance dans l'Œuvre entreprise pour rendre le haut-lieu de SAINTE VICTOIRE digne de la renommée qui s'y est attachée pendant de si longues années et rénover en même temps un beau fleuron du « Pays d'AIX » et de notre chère PROVENCE.

Antonion LAGIER,
Président.

Compte Rendu des Travaux

Au cours des derniers exercices les travaux suivants ont été effectués :

MONASTERE. La façade noble de ce bâtiment est constituée en ces belles pierres de Bibemus, dont on dit qu'elles « **semblent avoir macéré dans le miel** » c'est ce même matériau qui a été employé dans les façades si justement admirées des hôtels aixois du XVIIe siècle.

Lors de l'abandon du Prieuré à la Révolution, les boiseries et les ferronneries arrachées sans ménagement avaient laissé des traces profondes de ce vandalisme. Les quatre soupiraux aérant les caves, les fenêtres des quatre cellules, les deux portes furent dépouillées de leur grille, et toutes les boiseries descellées brutalement.

Puis le temps, argement aidé des hommes, continuait œuvre destructrice pour présenter cet aspect de désolation et d'abandon que nous avons connu jusqu'à ces dernières années.

Il était urgent de consolider la façade afin de la préserver d'un inévitable écroulement. Il convient de préciser que la plus grande partie des anciennes pierres descellées, gisant çà et là, étaient absolument inutilisables des éléments en agglomérés furent donc **provisoirement** scellés dans les brèches en attendant leur remplacement par des pierres appropriées. C'est ainsi que tout l'attique supérieur fut reconstitué.

Des grilles furent ensuite replacées dans leur logement d'origine ainsi que les impostes surmontant les deux portes.

Enfin les boiseries de châtaignier furent mises en place dans les six ouvertures donnant ainsi à la façade l'aspect quasi initial souhaité par tous les visiteurs.

Seule la boiserie de la porte Nord côté chapelle est mobile c'est par elle que l'on pénétrera dans le bâtiment. Les autres ouvertures, la porte Sud et les quatre fenêtres ont été munies de boiseries fixes.

Dans le mur Est, percé de quatre ouvertures correspondant aux quatre cellules donnant accès à la galerie couverte (jadis.) du Cloître une porte de bois a été également scellée dans l'ouverture Sud, les trois autres seront aveugées par des murettes en maçonnerie imitant des boiseries.

Ce n'est pas sans raison valable que des boiseries ont été posées dans les ouvertures des bâtiments non encore restaurés.

La première raison d'ordre esthétique a eu pour but de donner rapidement un aspect convenable aux façades.

La seconde, corollaire de la première, permettra à ces boiseries de prendre au plus vite la patine du temps conforme à l'ensemble des vénérables pierres tricentennaires des bâtiments.

ERMITAGE. Ce petit bâtiment annexe situé au Sud du Monastère a servi de logis ultime au dernier Ermite de Sainte Victoire jusqu'en 1879.

Sa toiture reconstituée et le mur Est remonté, ce petit abri sera bientôt utilisé en attendant celui plus vaste (85 m²) du Monastère. Une porte de bois à deux battants a été mise sur place ainsi qu'un volet fixe dans l'emplacement de la petite fenêtre.

AUTEL en plein air.

Ce projet, décidé depuis longtemps a été enfin réalisé en avril 1964. L'autel a été édifié sous la voûte au Sud de la Chapelle, vraisemblablement vestige de l'ancienne Chapelle du petit ermitage datant du haut Moyen-Age.

Table d'autel en pierres de Rogne 140 × 70 reposant sur deux pieds carrés de même.

Réalisation totalement gratuite (Portage, matériaux et main-d'œuvre).

ESPLANADE.

On se souvient que lors des travaux de déblaiement du Cloître, les terres et pierres amoncelées dans ce passage avaient été très utilement réparties au sud de l'Esplanade, réalisant ainsi un plan presque horizontal. Ainsi le charriage des terres de l'Esplanade, sans être totalement supprimé, était considérablement réduit.

Ce résultat provisoire obtenu il y a cinq ans a permis une partielle retenue des eaux pluviales qui a produit un tapis herbacé proliférant rapidement. Toutefois par de gros orages, les eaux en crue s'écoulaient encore vers le Creux de la Brèche et risquaient d'emporter le mur de retenue constitué de pierres sèches. Il était donc indispensable de rehausser le mur en sa partie la plus basse et pour cela supprimer l'escalier de descente vers le Creux, établi provisoirement en 1959.

CREUX de la BRÈCHE des MOINES.

A l'origine, cette partie de l'Esplanade telle que nous la voyons sur la plus ancienne gravure connue remontant au début du XVI^e siècle, était couverte par un dallage sur voûte formant terrasse accédant de plain-pied au seuil de la Brèche des Moines.

Sous cette voûte, un escalier de « septante marches » permettait jadis d'atteindre le bas du Creux, d'où par un petit tunnel naturel quelque peu agrandi la sortie sur la face Sud était possible.

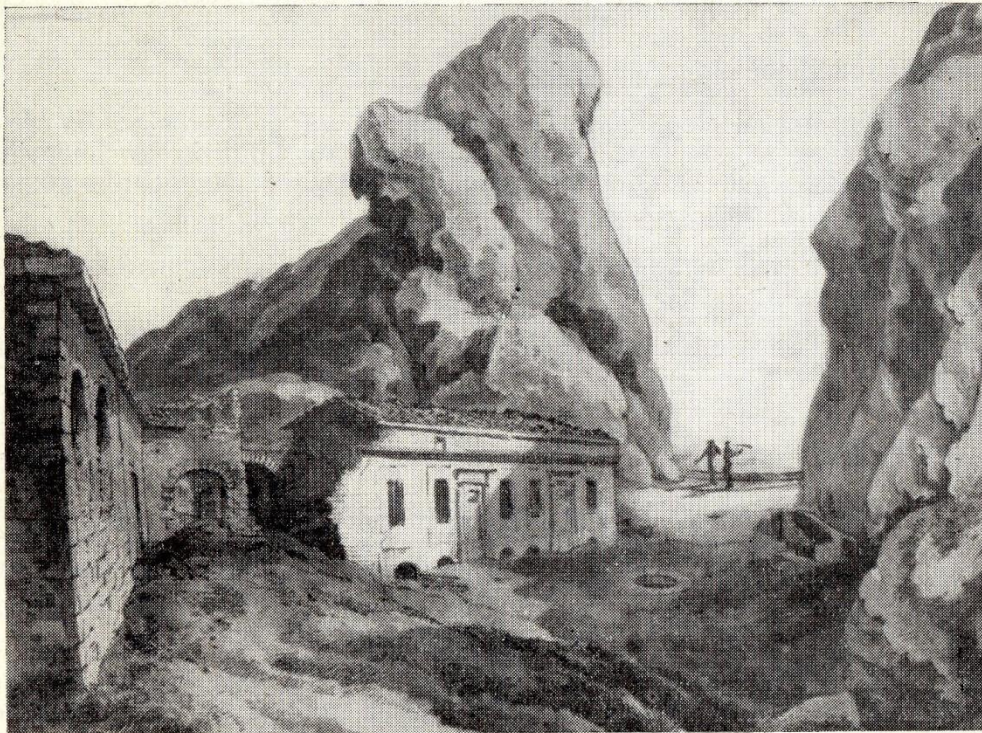
Cet escalier prenait naissance d'une part au Sud-Ouest de l'Esplanade et de l'autre dans le petit abri-ermitage actuel en passant sous le bel arceau en plein-cintre encore existant.

Alors que cet arceau a toujours été visible, l'autre sortie a toujours été recouverte d'un amoncellement de décombres et de terres provenant de l'écroulement de la voûte-terrasse et du charriage pluvial.

Le déblaiement total de cet ancien accès à l'Escalier a été entrepris au cours de l'été 1964.

Lorsque ce déblaiement eut atteint le bas de la porte, on décou-

vrit deux marches intactes de l'escalier sur les « septante » qu'i en comptait à l'origine.



Vue ancienne Le Prieuré à la fin du XVIII^e, d'après un lavis de J.-A. CONSTANTIN peintre provençal (1756-1844)
(Musée du Vieil Aix.)

La partie supérieure du seuil de la porte s'enfonçant très profondément sous l'Esplanade sans aucune trace des marches existantes, il a été jugé préférable de ne pas poursuivre plus avant le déblaiement. En effet, sous prétexte de reconstituer cette sortie devenue aujourd'hui sans objet, on aurait réduit considérablement la surface de l'Esplanade et rompu la belle harmonie de cet emplacement.

Le déblaiement s'est donc arrêté à aplomb des feuillures de l'embrasure de l'ancienne porte

Dans son agencement, une murette en agglomérés a été ensuite montée jusqu'à hauteur des vestiges de la voûte-plafond d'origine. La partie supérieure a été reconstituée avec des éléments de pierres anciennes, inutilisables ailleurs afin d'atteindre le niveau général de l'Esplanade.

Ainsi le niveau sud de l'Esplanade est strictement horizontal et la retenue des eaux pluviales est parfaitement réalisée, même par grosses pluies ces eaux retenues sur l'Esplanade apporteront l'humidité nécessaire au tapis herbacé si précieux !

La porte reconstituée a été recouverte d'un enduit approprié afin de présenter l'aspect d'une porte de bois.

En présence du magnifique résultat visuel obtenu, il a été procédé à la même opération sur l'arceau plein-cintre situé en contrebas du petit Abri-Ermitage.

La partie inférieure de Escalier malgré quelques sondages, n'a pas révélé existence des marches inférieures vraisemblablement détruites lors de l'écroulement des dalles de la voûte-terrasse.

Un replat horizontal a été réalisé à cet emplacement, il est agrémenté de plantations appropriées qui rendront plus agréable ce secteur jusqu'ici un peu négligé.

Ainsi cette partie du Prieuré, reprendra-t-elle un aspect rappelant l'ancien passage faisant communiquer l'Esplanade et le « Jardin des Moines » du versant sud de la montagne.

Ben entendu les ordures seront toujours déversées dans la partie inférieure la plus basse, de ce creux où les visiteurs, constatons-le avec une certaine satisfaction les déposent scrupuleusement.

Périodiquement, ces ordures sont brûlées.

BRECHE des MOINES.

En se reportant à la gravure du XVIII^e siècle, on peut voir qu'un parapet de pierres, donc **opaque**, existait jadis sur le seuil de la Brèche des Moines la protégeant du côté du vide.

Le plan horizontal de la Brèche à la verticale du tunnel naturel inférieur présentait, du côté du vide une faille et une échancrure triangulaire importante. Cette faille constitue la cheminée d'escalade laquelle du « Jardin des Moines » atteint le seuil de la Brèche.

Lucien
HERITIER

Henri
MOUCHE
Paul
AUGUSTE



Travaux : Les "Amis de Sainte-Victoire" sur la brèche... des Moines, lors de l'aménagement du seuil (18-10-64)

(Photo P. Auguste.)

Lors de la construction des Bâtiments du Prieuré, le seuil de la Brèche était alors beaucoup plus élevé que de nos jours, il fut abaissé de 5 à 6 mètres afin « **d'ouvrir la montagne du côté du midy pour « assainir et embellir ce lieu...** » nous apprennent les écrits (1665).

La voûte-terrace dont nous avons parlé fut alors construite par-dessus le Creux atteignant de plein-pied le seuil de la Brèche.

Pour édifier le parapet de pierres cité plus haut, il était indispensable d'obtenir un plan horizontal rectiligne côté Sud (vide). Des encoches furent donc taillées pour supporter des poutres, sans doute de bois, recouvertes d'un plancher maçonné.

Lors de la destruction du parapet de pierres ce plancher (est-ce le temps ou les hommes ?) fut détruit à son tour laissant apparaître l'échancrure naturelle ; échancrure impressionnante qui a longtemps effrayé et fait reculer les visiteurs timorés, renonçant à aller plus avant.

Dans le cadre de la remise en état initial des lieux, cette reconstitution devait normalement être comprise afin de rendre ce magnifique belvédère accessible à tous les degrés de) visiteurs.

Deux poutrelles de fer furent donc scellées dans les entailles tricentenaires réunies par des entretoises, plus recouvertes de tôles striées. Ce plancher métallique fut ensuite recouvert d'une épaisse couche de béton se prolongeant vers l'intérieur pour former ainsi un dallage horizontal de près de 3 m².

Toutefois ce plancher si facile les promeneurs, risquait de gêner les escaladeurs en effet, formant toit au sommet de la voie d'escalade, il pouvait rendre plus difficile la sortie du premier de cordée montant par là. Deux anneaux métalliques furent fixés sur la poutre extérieure afin de rendre plus facile l'arrivée du "leader" au seuil de la Brèche.

Ensuite, dans le cadre du confort à apporter aux parties du Prieuré les plus fréquemment utilisées au cours des journées d'hiver deux bancs furent scellés à deux emplacements appropriés :

- Le premier contre le mur Sud du Monastère face à la Brèche et à son magnifique panorama provençal
- Le second contre le mur extérieur du chevet de la Chapelle à l'emplacement de la Sacristie et du Logis du Prieur aujourd'hui disparus

Ces deux bancs en bois dur épais sont scellés aux murailles et sur des pieds métalliques enrobés de pierres brutes afin de rester dans l'esthétique rustique du site et des bâtiments !

De par leur situation bien à l'abri des vents froids, ils seront fréquemment utilisés par les visiteurs hivernaux du Prieuré.

Ces deux réalisations furent effectuées au cours du traditionnel **Rassemblement d'Automne** du dimanche 18 octobre qui comme les précédents et pour la **septième fois**, connut une belle et ardente affluence des Amis fidèles de Sainte-Victoire.

H. I.

Henri JMOUCHA

DÉFENDRE SAINTE-VICTOIRE !

Il faut s'entendre sur les mots. 'Défendre Sainte-Victoire', c'est pour nous empêcher que des intérêts privés ne s'en emparent au profit de quelques-uns c'est aussi maintenir intact un cadre auquel des générations d'hommes ont reconnu un caractère exceptionnel

Que on ne croit pas que cette défense de Sainte Victoire à laquelle notre association a apporté une contribution importante n'ait pas été nécessaire. Des hommes d'affaires avaient conçu le projet de réaliser des lotissements de grand standing tant à Roques-Hautes qu'à Riouffe, dans les contre-forts Sud-Ouest de Sainte-Victoire. Seule une action énergique j'ai pu écrire "désespérée" auprès des Pouvoirs Publics a fait échouer de justesse cette tentative. Parallèlement à ces démarches auprès des Autorités dont la compréhension de notre cause a été parfaite il a fallu alerter l'opinion publique pour qu'elle pèse de tout son poids en faveur de la protection de Sainte-Victoire.

Cette action a porté ses fruits non seulement, comme je l'écrivais plus haut, les otisseurs ont été éconduits et les tracés rouge, jaune, vert et noir qui, escaladant le flanc sud de la montagne, conduisent à la Croix de Provence sont inutiles mais les plus précieuses stations d'œufs de dinosaures, celles de Roques-Hautes, que le monde entier connaît, car leur découverte par nos amis MM DUGHI et SIRUGUE, du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix, a eu un retentissement mondial, ont fait objet d'un décret de classement au mois de février 1964. Les crêtes, depuis le Barrage jusqu'à Saint-Ser ont été, elles aussi classées. Le reste du versant sud, entre la Route Départementale N° 17 et le pied des falaises fait objet d'un projet de protection que nous estimons dès maintenant, insuffisant.

La protection totale et définitive de Sainte-Victoire, du point de vue scientifique esthétique et touristique ne pourra résulter que de la constitution d'un parc genre "Parc National". Une Association qui s'est donnée pour objet précis et unique la réalisation d'un tel parc s'est constituée "LE COMITE DU PARC DE SAINTE-VICTOIRE". Sans restrictions ni réserves "LES AMIS DE SAINTE-VICTOIRE" se sont associés à son action. Les deux Associations qui entretiennent des liens très étroits, dans le but d'attirer l'attention du public sur Sainte-Victoire ont organisé au cours de l'été 1964, au Muséum d'Histoire Naturelle d'AIX, une exposition consacrée à Sainte-Victoire qui a été des plus réussies

A l'heure présente, les autorités supérieures ont entendu notre voix. Elles ont ouvert le dossier du PARC NATIONAL DE SAINTE-VICTOIRE et les études préliminaires à sa constitution sont en cours.

Ces résultats auxquels notre Association a contribué, ces perspectives qui se présentent à nous sont autant de raisons pour persévérer dans notre action. Il est nécessaire de poursuivre sans relâche car ceux qui veulent nous chasser de Sainte-Victoire n'ont pas renoncé. Il est indispensable que ceux qui veulent conserver au milieu d'un monde que la technique envahit, un lieu où les hommes de notre région puissent respirer un air que ne souille pas les fumées des usines et le gaz d'échappement des moteurs échapper quelques heures à la trépidation et aux bruits de la vie des cités voir des oiseaux que ne traque pas le fusil des chasseurs se joignent à nous nous apportent l'appui de leur adhésion. Si nous voulons encore poser

nos regards sur des arbres et des rochers qu'aucun ouvrage humain n'asservit et qui inspirèrent le pinceau de CEZANNE, si nous voulons que nos fils puissent mettre leurs pas dans les sentiers par lesquels nous avons cheminé, escalader les parois avec lesquelles nous nous sommes mesurés, il faut défendre Sainte-Victoire qui est le bien commun à tous les hommes de ce pays.

Paul JOURDAN



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MARS 1965

Le Président déclare l'Assemblée Générale extraordinaire ouverte et fait procéder au vote de la modification de l'article 13 des Statuts qui transfère le siège social de l'Association en la Bastide Champourcin, Pont de Luynes (Quartier Malouesse) à Aix. L'Assemblée Générale annuelle est ensuite ouverte et le Secrétaire Général M^e Paul JOURDAN donne lecture du rapport moral et le Vice-Président Henry IMOUCHA énumère les travaux effectués en 1964 et le Trésorier Richard RAUZY expose la situation financière. Les adhésions au cours de cette année écoulée ont été plus nombreuses que l'année précédente, atteignant un chiffre jamais atteint mais inférieur au rayonnement exigé par les activités de l'Association. Le Président demande donc qu'un effort de recrutement soit réalisé au cours de l'exercice en cours.

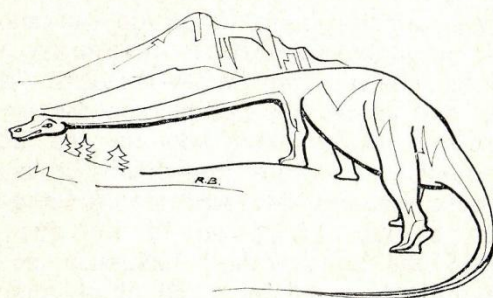
Il est ensuite procédé au renouvellement statutaire du 1/3 du Comité directeur sortant. Sont réélus Mgr BONNET et MM GENTILHOMME, HANCY IRIGOIN LECARME et ROUAIX (mandat de trois ans).

Le Secrétaire Général donne ensuite connaissance de l'avancement des formalités administratives en vue de la création du "Parc Régional de Sainte-Victoire". L'enquête ouverte à Aix en août 64 ayant remporté un succès considérable préfigure favorablement la protection légale du site dans son ensemble.

M DUGHI Conservateur du Muséum d'Aix, donne des précisions sur les limites de la zone protégée englobant ainsi toute la partie intéressante de Sainte-Victoire qui sera soustraite aux convoitises humaines...

Le programme des travaux à réaliser en 1965 est ensuite exposé. Ces travaux placés sous la direction de J.-L. DURAND Architecte D.P.L.G. d'Aix, seront effectués par la SOCIÉTÉ AIXOISE DE CONSTRUCTION. Le transport du matériel et des matériaux lourds sera assuré par l'Usine de Marignane de SUD-AVIATION.

Le Comité se réunit ensuite pour procéder aux votes des questions inscrites à l'ordre du jour et constituer le Bureau 1965.



DEMANDE D'ADMISSION

LES AMIS DE SAINTE-VICTOIRE

Date

Je soussigné

M

(Nom en caractères majuscules d'imprimerie)

Prénom usuel

profession

Domicile

Date de naissance

déclare adhérer aux statuts et demande mon admission en
qualité de membre (1)

Je suis présenté par MM

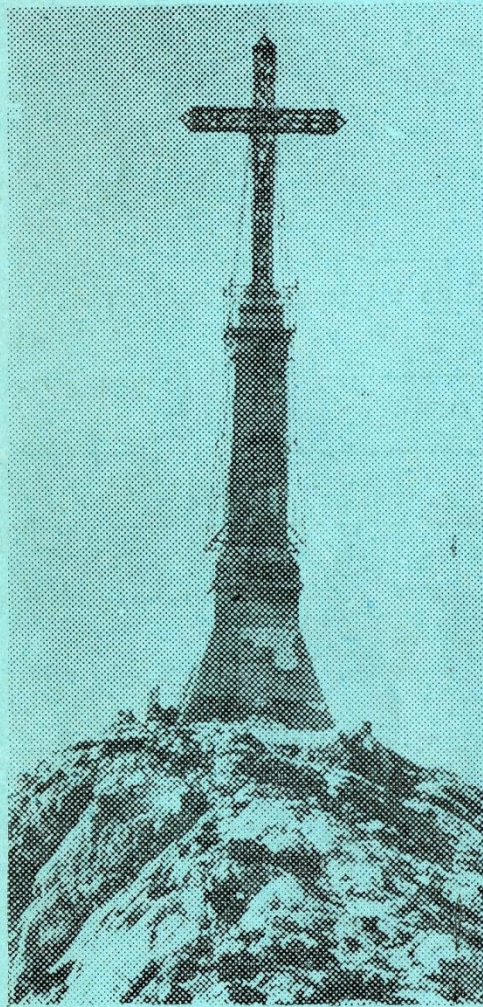
qui veulent bien me servir de références.

Signature,

(1) Membre adhérent 5 francs par an.

Membre bienfaiteur 10 francs minimum.

Membre donateur 25 francs et plus.



Imprimerie ROBERT - Marseille